

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 11 (1892)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Rédacteur en chef : Paul STRÖHLIN, Cité, 20, Genève.

La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.

SOMMAIRE : *Société suisse de numismatique*. Avis officiels. —
Annonce d'un concours. — Annonces.

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

ACTES ADMINISTRATIFS ET OFFICIELS

XIII^{me} Assemblée générale annuelle
tenue à Fribourg, dans l'une des Salles du Lycée,
le jeudi 6 octobre 1892.

La séance, à laquelle 16 membres de la Société prennent part, est ouverte à 10 heures et demie. Plusieurs sociétaires, empêchés de se rendre à Fribourg, se font excuser.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée de 1891 (Zoug) et l'admission de deux candidats, M. Paul Ströehlin, président, lit un rapport sur la marche de la Société depuis 1890, rapport dont on pourra prendre connaissance plus loin et qui constate la marche progressive de la Société.

Sur la proposition des vérificateurs des comptes, il est ensuite donné décharge au trésorier de sa gestion. (Le rapport financier a été publié dans le précédent numéro du *Bulletin*.) M. Théodore Henlé jette ensuite un coup-d'œil

sur les finances de la Société depuis que le siège central a été transféré à Genève, et là encore on ne peut constater que de réjouissants progrès ; M. le trésorier fait remarquer l'augmentation croissante du nombre des membres, l'importance des legs et dons qui ont été faits, l'achat des premiers titres de rente que possède la Société et mentionne spécialement le legs de 500 fr. de M^{me} veuve Laure Strœhlin, mère de M. Paul Strœhlin, une fidèle amie de la Société suisse de Numismatique. (L'assemblée se lève en signe de reconnaissance.)

Par une lettre qui a été publiée dans le *Bulletin* de cette année (n° 1), MM. Paul Strœhlin, président, et D^r Auguste Ladé, vice-président, poussés par d'honorables scrupules, ont cru devoir donner leur démission.

MM. Strœhlin et Ladé sont réélus, au scrutin secret, par 15 voix et 1 abstention. Les deux vérificateurs des comptes, MM. Henri Lienme, à Genève, et Robert Weber, à Zoug, sont confirmés dans leurs fonctions. Le mandat de M. Théodore Henlé, trésorier, arrivant à son terme et celui-ci déclinant toute réélection, M. Simon Perron est nommé trésorier à l'unanimité. M. Strœhlin, ayant aussi donné sa démission des fonctions de rédacteur, est réélu par 12 voix sur 16 votants.

L'assemblée charge le Comité de prendre de plus amples informations au sujet de l'inscription au registre du Commerce et décide, sur la proposition du Comité unanime, de supprimer, à partir de 1893, le *Bulletin*, qui fait double emploi avec la *Revue* et ne paraît pas d'une utilité absolue ; la *Revue* contiendra, par contre, une partie administrative et des annonces, et paraîtra en six numéros.

Genève est choisie pour recevoir la prochaine assemblée générale (1893) ; puis M. Ladé, vice-président, communique les conditions générales du Concours de numismatique suisse, pour lequel M. Paul Strœhlin a donné un prix unique de 200 fr. Les conditions définitives seront publiées

dans le *Bulletin* ; le jury est composé de MM. Ladé, Meyer et de Palézieux.

La partie administrative étant épuisée, M. Wavre donne lecture d'un travail fort bien fait sur l'*Histoire monétaire de Neuchâtel*, travail qui donne lieu à quelques remarques intéressantes et sera publié plus tard. M. Wavre soumet à l'assemblée des reproductions de toutes les monnaies émises par les différents régimes qui se sont succédé à Neuchâtel et dont plusieurs sont fort rares.

* * *

Après la séance, l'assemblée se transporte à l'Hôtel du Faucon, où le banquet, très bien servi et fort animé, a lieu ; plusieurs toasts sont portés par MM. Strœhlin, abbé Gremaud, Barrelet, Henlé, etc. Au dessert, quelques-uns des membres présents font circuler des pièces rares ou curieuses, parmi lesquelles nous citerons une collection de testons italiens appartenant à M. A.-St. van Muyden, des deniers épiscopaux de Genève, provenant de la récente trouvaille du Salève, présentés par M. Ladé, des médailles suisses en argent à M. de Jenner, un grand nombre de pièces remarquables de divers cantons suisses, sortant de la collection de M. Paul Strœhlin. L'après-midi est consacré à la visite de la ville et du Musée.

Cette réunion a fort bien réussi et laissera de bons souvenirs aux sociétaires qui y ont participé ; qu'il nous soit permis de remercier tout particulièrement M. l'abbé Gremaud, qui avait bien voulu se charger de l'organiser.

Le Secrétaire,

J. MAYOR.

Messieurs et chers collègues,

A la suite et d'après une décision de l'assemblée de Berne, en 1889, le siège du comité fut transporté à Genève et M. Demole, actuellement membre honoraire, nommé président de notre Société. Je fus appelé au secrétariat, que je quittai en 1890 pour la présidence. Notre collègue, M. Henlé, n'a pas cessé, depuis 1890, de gérer nos intérêts comme caissier. Vous connaissez la situation financière très favorable par les derniers rapports et par celui que vous avez entendu.

La présidence n'a, par contre, pas présenté de rapports sur son activité; permettez-moi donc de reprendre l'histoire de notre Société depuis son arrivée à Genève, en automne 1889, et de vous exposer sa marche progressive jusqu'à ce jour, où vous allez avoir à procéder à l'élection d'un nouveau président, d'un vice-président et d'un rédacteur.

Lors de la fondation de notre Société par M. le Dr Trachsel et le regretté Antoine Henseler, le nombre des membres habitant la Suisse romande était à peu près égal au nombre des membres de la Suisse allemande. L'élément étranger, représenté largement par les honoraires illustres qui avaient bien voulu accepter le protectorat de notre jeune compagnie, faisait à peu près défaut parmi les membres actifs. Depuis lors, le centre de gravité se dirigea un peu plus vers la Suisse allemande, mais depuis la nomination du comité à Bâle, la Suisse romande reprit une place toujours plus importante et déjà en 1889, Genève tenait le premier rang pour le nombre des membres. L'assemblée de Berne, en 1889, a compris cette tendance et tout en regrettant de voir le nombre des membres de la Suisse allemande tendre à diminuer, elle a tenu à récompenser les *romands* de leur zèle et a transporté à Genève le siège du Comité.

La vieille cité des bords du Léman a toujours été un centre d'études historiques dont le renom ne le cède pas à

celui d'autres cités plus importantes et mieux situées. La tendance des Genevois vers l'étude des petits faits et de la menue monnaie de l'histoire, les porte naturellement vers l'archéologie et la numismatique. Genève évêché, sujette de la Savoie, république indépendante, département français et canton suisse, nous offre du reste une mine fort intéressante de documents monétaires. La longue série des médailles historiques ou concernant des particuliers (série qui s'augmente même depuis cinq ans d'une production de médailles populaires un peu trop considérable), offre au numismate-artiste bien des documents du plus haut intérêt et une tradition non interrompue de graveurs illustres, tels que les Dassier, les Bovy, Cochin, Ferrière, M. Mognetti, M. Richard, pour ne nommer que ceux dont les noms se rencontrent le plus fréquemment sur les médailles de notre vieille cité.

Genève aussi a possédé dans ses murs d'illustres numismates. C'est là que Picot et Frédéric Soret enseignèrent les premiers la numismatique dans une académie de langue française, c'est là qu'Anthony Durand composa ses *Médailles et jetons des numismates*, et qu'Alexandre Boutkowsky jeta les premiers fondements de son *Dictionnaire de numismatique moderne* et de son *Mionnet de poche*, deux livres contenant une richesse telle de documents que leur usage en est rendu assez difficile. De nombreuses collections de monnaies se trouvent à Genève dans les institutions publiques et chez les particuliers, de vastes bibliothèques historiques facilitent les recherches. Mais il manquait à Genève une société de numismatique groupant les amateurs et les savants, les mettant en relations plus intimes et stimulant leur zèle en facilitant l'acquisition des monnaies et médailles et en leur faisant connaître les nouveautés et les raretés. Cette société genevoise de numismatique, qui semblait une nécessité et qui n'avait pu cependant se créer faute d'initiation active et laborieuse, vous nous l'avez donnée, messieurs, en transportant à Genève le siège de la Société suisse et en

venant, une fois de plus, mettre en pratique notre belle devise : *un pour tous, tous pour un*. Les candidats genevois sont arrivés nombreux pour vous donner raison et vous témoigner tout l'honneur que vous nous avez fait en choisissant Genève pour élever notre chère pupille qui venait d'atteindre sa dixième année, après avoir traversé une enfance laborieuse, mais heureusement écoulée, grâce aux soins dévoués des premiers présidents.

L'année 1890 fut une année heureuse pour notre Société, sous tous les rapports. De nombreux candidats furent admis ; l'exercice financier, malgré de grosses dépenses occasionnées par les modifications nouvelles et le transport du siège de la Société, nous montre même un léger bénéfice. Le *Bulletin*, beaucoup plus volumineux que les autres années, ne le cède pas en intérêt scientifique, et l'assemblée générale nous apporte un nouveau règlement, plus complet, plus centralisateur et dont les effets se font sentir déjà en 1891 et en 1892.

Nous devons déplorer ici les démissions de M. Demole et de M. Wavre, présentées à l'assemblée de 1890. Notre Société, en pleine voie de prospérité, s'est inévitablement ressentie de ces deux démissions arrivées dans un moment de transition où le besoin d'unité se faisait surtout sentir. Par sa position officielle et sa compétence scientifique, M. Demole a surtout contribué à faire connaître à l'étranger notre Société de numismatique. C'est depuis sa présidence que nous avons vu de nombreux savants étrangers rechercher notre compagnie et l'honorer de leur sympathie par des marques d'attention suivies, telles que correspondances avec notre comité, envoi de travaux et de communications, articles bibliographiques sur nos publications, etc. Il a contribué beaucoup aussi à l'idée de la centralisation du comité dans une seule ville, idée qui a présenté de nombreux avantages depuis son établissement.

L'année 1891, sous la présidence de celui qui vous parle, est une année calme, sans grands événements autres que

l'apparition de la *Revue*. Nous avons mis en pratique le nouveau règlement et nous avons lancé, concurremment au *Bulletin*, la nouvelle *Revue* trimestrielle dont on ne peut contester le succès. Par contre, le *Bulletin* a vu son importance péricliter de plus en plus. Le comité a même dû, en 1892, le rendre trimestriel comme la *Revue* et vous entendrez aujourd'hui de nouvelles propositions à ce sujet. Le nombre des candidats, l'état de nos finances, l'importance des travaux publiés pendant l'exercice 1892 et le précédent, ont continué à suivre une bonne voie et nous allons examiner maintenant séparément les différentes rubriques de notre administration.

Rapports avec les autorités et les sociétés correspondantes.

La Société suisse de numismatique s'est mise en rapport depuis l'exercice 1890 avec plusieurs sociétés similaires qui ont accepté l'échange de nos publications. Ce sont :

Club der Münz- und Medaillen Freunde. à Vienne.

Bayerische Numismatische Gesellschaft, à Munich.

Société d'histoire du canton d'Argovie, à Aarau.

Société d'histoire de la Suisse romande.

Société suisse d'héraldique.

Société d'histoire et d'archéologie, à Genève.

Des tractations se poursuivent actuellement avec différentes autres sociétés pour arriver au même résultat.

Notre Société s'est fait représenter par M. Maurice de Palézieux, ancien président, au Congrès international de numismatique, à Bruxelles. Il a rendu compte de sa mission à la dernière assemblée générale à Zoug.

Nous avons eu de bons rapports avec les différentes autorités de notre pays. Le Conseil d'Etat de Genève et le Conseil Administratif de la Ville de Genève sont faits représenter au banquet de 1890. A celui de 1891, le Conseil d'Etat et les autorités municipales de Zoug ont fait de même.

Ces deux gouvernements nous ont accordé l'usage gratuit des salles où nous avons tenus nos assemblées générales. La Ville de Genève a gracieusement mis à notre disposition

le vestibule du Grand Théâtre et l'a fait garnir de fleurs pour le banquet de 1890.

Nos rapports avec les autorités fédérales sont plus importants pour l'avenir de la Société. A la suite d'une correspondance au sujet des nouvelles pièces de cinq francs, votre comité crut devoir signaler à la Confédération l'existence de notre Société. Le Conseil fédéral décida alors de nous consulter pour l'élaboration de nouvelles pièces de monnaies. Le comité délégua à cet effet, à Berne, MM. Eugène Demole et Auguste Ladé, qui ont contribué pour leur part aux modifications adoptées finalement par les Chambres. Ce fait est d'une importance capitale et nous ne cesserons à l'avenir de nous baser sur ce précédent pour conserver à notre Société le droit de préavis et de conseil pour tout ce qui concerne les frappes officielles de monnaies et de médailles fédérales.

Bibliothèque et archives.

Une souscription ouverte en 1891 entre les membres genevois a donné une somme très importante, qui a permis de louer et de meubler un local dans un emplacement central, pour y déposer la bibliothèque, la collection de monnaies et les archives de la Société. Les séances du comité et les réunions des membres genevois auront lieu dès maintenant dans ce petit local. De cette façon, nos richesses, qui s'accroissent tous les jours, seront mieux soignées et pourront être utilisées plus facilement que par le passé.

Le Comité a chargé MM. Reber, bibliothécaire, et Cahorn, bibliothécaire-adjoint, de procéder à la confection d'un nouveau catalogue, l'ancien étant épuisé.

La bibliothèque contient beaucoup de revues incomplètes, de catalogues inutiles, de collections dépareillées. Ces messieurs feront un triage et veilleront à ce que ce qui est important soit complété, en séparant l'ivraie du bon grain. Pour

que notre bibliothèque remplisse bien son but, il faudrait qu'elle puisse faire l'acquisition d'un certain nombre de publications importantes assez coûteuses et difficiles à obtenir. Le mieux pour cela serait de faire une souscription entre les membres. Un appel adressé par le *Bulletin* n'a pas eu de grands résultats. Les seuls dons qui nous soient parvenus à la suite de cette publication sont des ouvrages de peu d'importance.

Une collection de bonnes reproductions de médailles rares, d'empreintes de pièces imitées ou falsifiées, serait aussi très utiles et rendrait plus de services que notre médailler fort restreint et d'un intérêt tout à fait secondaire.

Le stock des anciens numéros et des années complètes du *Bulletin* et de la *Revue* a été aussi déposé au local des séances.

Secrétariat.

Le secrétaire de notre Société s'est surtout chargé de nouer des rapports avec plusieurs sociétés savantes et de la correspondance générale de notre Société. Il travaille actuellement à la table analytique du *Bulletin*.

Les nouveaux diplômes, imprimés à Genève avec d'anciens bois de l'imprimerie Fick, ont eu un grand succès. Ils sont expédiés à tous les nouveaux membres et les membres anciens, possédant déjà le diplôme de Fribourg peuvent, moyennant une légère rétribution, obtenir un duplicata renouvelé sur les nouveaux formulaires.

Finances.

La caisse de la Société semble prospérer et embellir chaque année. Nous le devons surtout à M. Henlé, notre fidèle trésorier, dont le mandat expire actuellement. Qu'il nous soit permis de le remercier ici officiellement de tout son

zèle, car sa charge n'est pas une sinécure. Les rapports présentés annuellement donnent du reste le détail de ce dicastère.

Réunions locales.

Les membres genevois se sont réunis depuis deux ans tous les quinze jours, en hiver, à la brasserie Ackermann pour s'entretenir de numismatique et resserrer les liens qui doivent exister entre les membres.

Nous regrettons que cet exemple ne soit pas suivi dans d'autres cantons. Ces réunions familières ont de grands avantages, car elles facilitent les relations et donnent le goût des recherches scientifiques. Depuis cette année, les réunions auront lieu au nouveau local de la Société.

Il y a eu deux expositions organisées par des Genevois, l'une pour la fête de l'Escalade comprenant tous les documents concernant l'an 1602 et cet événement; l'autre, organisée par MM. Perron et Strœhlin, comprenant les œuvres des Dassier et d'Hedlinger.

Pendant les réunions familières, il a été déterminé un grand nombre de pièces, beaucoup de monnaies et de médailles ont été vendues ou échangées, et plusieurs personnes amenées par des membres ont présenté leur candidature. Ces résultats sont des plus favorables.

Rédaction.

La rédaction a eu passablement à faire depuis 1890, par suite du dédoublement du *Bulletin* en *Bulletin* et en *Revue*.

La *Revue*, contenant des articles plus importants et d'une réelle valeur scientifique, a vite fait sa place au milieu des périodiques numismatiques et nous pouvons maintenant la considérer comme classée. Il y a de grands avantages à avoir une publication plus volumineuse que le *Bulletin* et

paraissant à des intervalles plus éloignés. On peut de cette façon publier des travaux importants en entier, sans les diviser en petites tranches qui, servies séparément, perdent beaucoup de leur intérêt. Il est plus facile de trouver des travaux sérieux d'une certaine importance que de petites nouveautés, des chroniques et des faits divers qui plus tard n'ont aucune valeur.

Le gros inconvénient de nos publications est le manque d'unité de langue, provenant de la nature même de la Suisse. La langue allemande, peu connue en dehors de ses frontières, est un obstacle à la diffusion de nos publications.

D'autre part, un grand nombre de nos membres de la Suisse allemande se plaignent de ce que les revues contiennent trop d'articles en français. Il est difficile de contenter tout le monde.

Le nombre de nos collaborateurs est très restreint, mais s'augmente d'année en année. Ce sont presque toujours les mêmes auteurs qui se retrouvent dans chaque nouvelle livraison. Nous ne nous en plaignons pas, car le nombre croissant des abonnés montre qu'ils sont appréciés à leur juste valeur ; mais nous aimerions que leur exemple serve de stimulant à nos autres collègues, surtout dans la Suisse allemande.

Le *Bulletin* a perdu de son importance et ne peut guère continuer à paraître régulièrement faute de matière. Il est dommage d'y insérer des travaux importants et généralement les auteurs insistent pour que les travaux paraissent dans la *Revue*. Le comité a pris sur lui d'en réduire la publication pour 1892 à quatre numéros ; l'assemblée de ce jour devra décider si nous devons le continuer ou le laisser tomber momentanément comme le comité le propose à l'unanimité. L'argent dépensé pour le *Bulletin* peut être avantageusement employé à grossir les livraisons de la *Revue* et à augmenter le nombre des planches d'illustration.

Les fonctions de rédacteur ne sont pas une sinécure, car la correspondance devient chaque jour plus importante.

Une foule de gens qui ne sont pas de la Société, prennent l'habitude de s'adresser à notre rédacteur pour les renseignements les plus divers sur la vente et le placement d'antiquités, des expertises, des déterminations de pièces, etc. La rédaction devra aviser au moyen de réagir contre ces avis coûteux occasionnant des frais de port et des pertes de temps sans aucun avantage pour la Société.

En résumé, messieurs, la Société de numismatique, depuis son arrivée à Genève, a prospéré sous tous les rapports.

Les publications en se multipliant ont trouvé des abonnés. Plusieurs années sont épuisées et des demandes arrivent journellement.

La valeur scientifique des articles n'a pas diminué, les illustrations ont été plus soignées et plus nombreuses.

Les annonces payantes et la vente en commission des monnaies, deux articles qui n'existaient pas précédemment, ont donné de bons rendements.

Le nombre des membres s'est accru dans des proportions inconnues jusqu'alors. De nombreux candidats nous sont venus de l'étranger et surtout de la Suisse romande.

En 1890, une médaille a été frappée en l'honneur de notre Société. C'est la première fois que ce fait s'est présenté.

Nous avons pu, en 1892, acheter les premiers titres constituant une petite fortune pouvant à l'avenir s'augmenter et donner à notre Société des bases plus sérieuses.

Tous ces faits prouvent que notre Société est en bonne voie d'avancement et nous lui souhaitons de continuer à prospérer et à croître dans l'avenir.

Le Président :

Paul STRÖHLIN.

Réceptions.

Dans son assemblée générale du 6 octobre 1892, la Société suisse de Numismatique a eu l'honneur de recevoir au nombre des membres actifs de la Société :

MM. le D^r Reymond, à Genève.

Feuerlein, rentier, à Genève.

Le Secrétaire ;

J. MAYOR.

Le Président :

P. STRÖHLIN.

MÉLANGES

Annnonce d'un concours.

Ainsi que le savent déjà ceux de nos collègues qui ont assisté à la réunion du 6 octobre, à Fribourg, dans la dernière séance du comité de l'année 1891, notre président, M. Paul Strœhlin, nous a fait le plaisir d'annoncer qu'il mettait à la disposition de la Société la somme de deux cents francs pour être affectée à un prix à décerner en 1892, à l'auteur du meilleur mémoire sur un point de numismatique suisse :

Les conditions, formulées par M. Strœhlin lui-même, sont les suivantes :

1^o Sont seuls admis à concourir les membres de la Société suisse de numismatique ;

2^o Le choix du sujet est laissé aux concurrents, mais sans sortir de la numismatique suisse ;